

Réduire à la source, une solution de substitution à l'enfouissement

Mémoire déposé dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement
technique d'Hébertville-Station.

Par: Alexandre Richard

Octobre 2025

L'initiatrice a déposé une solution de gestion qui risque d'induire de nombreux comportements humains sous-optimaux qui se cumulent.

Si le projet se réalise tel que proposé, il y a de forte probabilité que la perpétuation collective de l'acte de jeter se poursuivra au rythme actuel jusqu'à la prochaine demande d'autorisation. De plus, l'acte de produire et d'importer des biens non-durables à courte durée de vie risque aussi de se perpétuer dans le temps.

Moyennant une réduction raisonnée de la production et de l'importation de biens et services non-essentiels, les cellules déjà autorisées représentent une marge de manœuvre suffisante afin de prendre en charge la gestion à moyen et long terme des détritux présents sur le site et projetés par les activités des occupants du territoire.

Via le dépôt du présent projet, l'initiatrice propose une destruction irréversible de milieux humides alors que la zone déjà impactée est un emplacement de moindre impact représentant une solution de rechange disposant d'un gisement in situ de matières résiduelles, en partie valorisable.

Pour ce site, une solution de rechange à la gestion linéaire est envisageable. La mise en valeur du site archéologique couplé au traitement in situ du gisement de matières résiduelles projeté permettrait de bonifier l'opération d'internalisation des coûts attribuables aux actes antérieurs afin de représenter aujourd'hui, et ce, de façon transparente la valeur réelle des coûts évités du passé.

Le choix de cette option nous offrirait l'opportunité de reconnaître et d'afficher, de façon transparente, l'ampleur du passif environnemental dont la société de consommation prédominante a historiquement construit et légué aux générations subséquentes.

Cette reconnaissance collective projetée, bien que difficile à admettre, est un préalable à la construction éventuelle d'une économie équitable et plus durable.

Les autorisations de renouvellement d'opération des sites d'enfouissement, tels que proposé dans le présent dossier, représentent une solution de gestion obsolète qui contribue significativement à retarder inutilement la mise en valeur des mécanismes qui permettront une nécessaire réduction de production matérielle ainsi que d'une éventuelle consommation d'énergie plus équitable.

La réduction de production matérielle ainsi que la mise en valeur de l'utilisation rationnelle de l'énergie (sans égard à sa source) sont intrinsèquement liées à l'atteinte de nos objectifs de décarbonation ainsi que de protection de la biodiversité.

Les infrastructures projetées par le projet représentent une contrainte importante à la réduction de production éventuelle de détritux.

De plus, un enjeu majeur lié à l'internalisation des coûts de décontamination du passif environnemental intergénérationnel attribuable à l'enfouissement historique et projeté par le projet est soulevé.

L'analyse exhaustive des actes antérieurs historiques est un préalable à la modélisation des comportements sociaux attribuables aux producteurs ainsi qu'aux consommateurs de détritux en devenir.

Les matières résiduelles actuellement enfouies représentent une opportunité de mise en valeur archéologique du site ainsi que d'internalisation des coûts sociaux attribuable à l'enfouissement, qui, jusqu'à présent, n'ont pas été intégrées dans l'analyse du dossier.

L'effort nécessaire à une évaluation des mesures requises à une décontamination éventuelle du site, qui, actuellement, est grevé d'un passif environnemental intergénérationnel est reporté dans le temps via la perpétration d'une gestion sous optimale des ressources.

Le projet, tel que déposé par l'initiatrice, assure la disponibilité d'une infrastructure technique essentielle à la perpétuation d'une économie linéaire vétuste dont les assises fragiles reposent sur la surconsommation des ressources limitées.

Par effet domino ou cumulatif, la présence éventuelle du site assure les conditions préalables à une stimulation de la production de détritux sans égard à la capacité de support des écosystèmes.

Sur le site, une partie des détritux et/ou des sols contaminés ainsi que les matériaux de recouvrement peuvent être traités in situ afin de libérer de l'espace sur le site, ce qui permettrait d'éviter de léguer la matrice de contaminants existante aux prochaines générations tout en appliquant la séquence éviter/minimiser/compenser selon les règles de l'art.

Pour y arriver, l'initiatrice peut utiliser le gaz produit par les cellules existantes afin de décontaminer et libérer de l'espace sur le site. Cela permettrait d'éviter à la source l'anthropisation des milieux humides actuellement non impactée par la présence humaine.

L'évitement de la réalisation du projet déposé ou son report dans le temps est aussi envisageable en concrétisant diverses mesures cumulatives qui consistent à minimiser à la source la production des détritux.

Je tiens à rappeler que les tourbières boisées ainsi que les milieux humides représentent une zone de stockage de carbone ainsi qu'un milieu de vie précieux pour la faune et la flore que l'on doit protéger et mettre en valeur. J'invite l'initiatrice à modifier son projet en conséquence et au BAPE de procéder à une analyse exhaustive de cet enjeu.

Les projets d'anthropisation des tourbières existantes à des fins d'enfouissement des déchets et/ou de production de déchets en devenir, représentent un enjeu majeur d'intérêt général.

Notre terre commune n'est pas un lieu de disposition adéquat pour se départir des matières les plus difficiles à gérer. Créer et distribuer des détritux nécessite un plan de gestion préalable qui est cohérent avec leur durée de vie respective.

Procéder à la disposition pêle-mêle des détritrus représente un déni volontaire de la part de l'ensemble des parties prenantes. J'invite alors l'initiatrice à surpasser le cadre réglementaire et de prendre la pause nécessaire afin de considérer l'ensemble des solutions de rechanges à l'enfouissement avant d'aller de l'avant avec ce projet d'agrandissement.

Afin de respecter les principes du développement durable, vu l'avancement de nos connaissances, il est plus que nécessaire de prendre en charge le traitement complet des matières sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Comme discuté précédemment, la portée temporelle de l'étude d'impact est limitée, elle ne permet pas d'inclure les actions qui seront éventuellement requises lorsque les membranes de confinement atteindront la fin de leurs vies utiles.

De plus, le projet proposé nécessiterait un pompage de lixiviat complexe ainsi qu'une accumulation additionnelle de déchets qui, dans les faits, est attribuable à la poursuite du rythme de production actuel, ce qui représente de nombreux risques inutiles pour les prochaines générations. Le transfert générationnel de ces risques est facilement évitable à la source.

Les industries, commerces et institutions ainsi que les entreprises productrices de CRD sont la source principale de production et de distribution de détritrus en devenir. Actuellement, la mise en marché des biens conçus et/ou importés dans les zones desservies par le projet est techniquement et économiquement viable dans le temps moyennant la présence d'un site d'enfouissement tel que proposé par l'initiatrice afin d'assurer la disposition des résidus ultimes à faible coût.

En résumé, le site d'enfouissement projeté couplé aux différentes filières de récupération rendent possible la surproduction de détritrus en devenir.

La marchandisation des détritrus en devenir est le mécanisme généralement utilisé afin de matérialiser de manière soutenue l'accumulation des passifs environnementaux.

Différents moyens préventifs permettant d'appliquer la hiérarchie des 3rv sont envisageables afin de substituer la mise en marché d'une masse déraisonnable de détritrus en devenir.

Ci-bas quelques exemples :

1- Refuser la production, l'importation ainsi que la mise en marché des biens et services non-essentiels susceptibles de devenir un résidu ultime.

2-Réduire graduellement la production et la mise en marché de biens et services.

3-Réutiliser et Réparer les biens déjà disponibles afin de limiter la production et ultimement la mise en marché d'un volume additionnel de biens qui constitueront inévitablement un fardeau de gestion pour les prochaines générations.

4-Partager de façon équitable les biens et services existants.

5-Procéder à la caractérisation des sites de stockage de détritux afin d'internaliser l'ensemble coûts attribuables à une éventuelle décontamination. (évaluation du passif environnemental comparé à l'état de référence pré-enfouissement)

6- Pour le choix des futurs modes de gestion, procéder à la comparaison de la valeur du passif environnemental historiquement généré par l'enfouissement des résidus avec les différentes solutions de rechanges.

Produire et commercialiser des détritux pour ensuite transférer dans le temps le fardeau de gestion aux prochaines générations tout en refusant d'internaliser l'ensemble des coûts n'est pas compatible avec les principes du développement durable.

En lien avec le présent projet, la production d'un bilan de masse à l'échelle des MRC ventilé par municipalité incluant la visualisation des intrants historiques et projeté par rapport aux extrants à gérer en fonction de leurs durées de vie respective permettrait d'ajuster la production régionale ainsi que les importations éventuelles en fonction de la capacité de support du milieu d'insertion.

Sur le plan humain, les occupants à proximité du site d'enfouissement subissent actuellement les impacts et effets de sa présence et s'exposent à différents risques alors que d'autres occupants réparties dans la région exercent simultanément des activités susceptibles de faire croître l'enfouissement et/ou de réduire le rythme de décroissance de production de résidus ultimes.

L'objectif collectif étant de réduire les résidus ultimes, il est important que les moyens se concrétisent en résultat tangible. Les ICI ainsi que les générateurs de CRD sont généralement à la base des différents flux de matières. Il est important de comprendre que contrairement aux objectifs à vocation non pécunier de l'initiatrice, l'appât du gain est fréquemment le principal objectif des différentes activités de production de biens et services réalisée par les ICI et que l'enfouissement des résidus ultimes constitue actuellement une des nombreuses externalités négatives dont l'initiatrice a pour mission de gérer.

Le modèle de gestion choisie par l'initiatrice via une organisation à but non lucratif est un modèle que j'appuie afin de concrétiser une éventuelle gestion plus écologique des ressources. À mon avis, une OBNL est plus susceptible d'être ouverte à la priorisation ainsi qu'à la promotion des différents mécanismes de réduction à la source.

Ceci dit, il est crucial qu'en parallèle, sur la même période de temps, les entreprises qui ont choisi un mode de gestion de production à buts lucratifs ne viennent pas exercer une pression déraisonnable sur le site d'enfouissement collectif à l'étude et qu'ils priorisent l'application de la hiérarchie des 3RV.

Sur cet enjeu concernant les efforts d'application de la hiérarchie des 3RV, un bilan de masse transparent et exempt de données caviardées permettrait à la collectivité de mesurer l'équité par rapport aux efforts nécessaires à la matérialisation de la réduction de production de résidus ultimes.

Autrement dit, bien que des objectifs de réduction des résidus ultimes soient présents au Québec, selon les informations transmises en première partie de l'audience, nous avons déduit que plus les ICI et générateur de CRD sont nombreux sur un territoire, plus ils sont susceptibles d'exercer une pression sur les sites d'enfouissement.

Cumulativement, leurs différentes activités contribuent aussi à augmenter les risques de propagation de molécules non réglementées qui sont alors susceptibles d'être intégrées dans le cycle de production afin de générer des biens et services plus profitables à court terme mais dont leurs traitement en fin de vie ne sont pas préalablement intégré dans leurs intégralités.

Dans les faits, les résidus ultimes des uns sont le profit des autres. La généralisation de l'utilisation du plastique ainsi que des matériaux qui posent certains problèmes liés au volume généré comme le gypse ou les bardeaux d'asphalte pour toiture en sont des exemples.

De plus, l'analyse des eaux de lixiviation ainsi que des émissions atmosphériques attribuable au projet se limite actuellement aux substances connues ou réglementées alors que des contaminants émergents connus et/ou inconnus à ce jour sont susceptibles d'être présents.

Je suis particulièrement préoccupé par la composition des substances factuellement présentes à même le site d'enfouissement et qui sont actuellement distribuées par les industries, commerces et institutions incluant les PFAS et/ou autres substances.

Tel qu'observé historiquement à même les industries du tabac, du plastique et de l'amiante, les entreprises qui opèrent sous une logique de profits sont susceptibles de tenter de faire perdurer dans le temps les externalités profitables à court terme, ce qui inclut l'enfouissement des substances réglementé ou non.

Les risques liés à l'accumulation d'une matrice de contaminants ont-ils été déclarés en fonction de la composition factuelle du mélange de détritux présent sur les sites limitrophes ainsi que des détritux projetés par le projet proposé ?

Les sommes déposées en fiducie seront-elles suffisantes à la décontamination éventuelle des lieux lorsque les membranes atteindront leurs fins de vie et/ou que nos connaissances nous exposeront aux limites factuelles de l'atténuation naturelle et technologique ?

La caractérisation des matières existantes dans les LES et LET sont-elles exhaustives et complètes ?

Représentent-elles les meilleures pratiques d'échantillonnage et d'analyse ?

Les impacts et effets liés à la présence de contaminants émergents et/ou inconnus risquent de constituer une omission importante des risques attribuable à la réalisation du projet déposé par l'initiatrice.

Dans un contexte d'enfouissement projeté par le projet, la matrice de contaminants existante

ainsi que la composition chimique des matières qui seront éventuellement admises doivent nécessairement être convenablement caractérisées au-delà de la réglementation actuelle avant d'aller de l'avant avec le projet.

Le projet proposé est susceptible de représenter un fardeau supplémentaire dans un contexte où les installations existantes ont contribué à permettre la production croissante de déchets dont de nombreux impacts et effets psychosociaux négatifs sont observables dans les communautés.

Dans les faits, le site actuel et projeté par l'initiatrice assure les conditions préalables à la conception ainsi qu'à la fabrication d'un volume considérable de détritux en devenir ainsi que la perpétration systémique de multiples services non essentiels qui, cumulativement, engendrent une cascade de nombreux impacts négatifs ainsi qu'une anthropisation cumulative des territoires.

En résumé, ce mode de gestion linéaire structure le comportement des différentes parties prenantes à l'enfouissement. C'est un enjeu psychosocial majeur. La présence actuelle et projetée par l'initiatrice structure l'acte de jeter, elle la normalise, ce qui induit une quantité importante d'impacts et d'effets cumulatifs négatifs qui sont absents et/ou sous-représentés.

Tel que discuté précédemment, la présence d'un site d'enfouissement permet de maintenir dans le temps la justification de nombreux comportements irrationnels de production de détritux dont les parties prenantes, concrétisent, généralement, en fonction de l'appât du gain projeté par la production et/ou via l'anticipation d'une gestion lucrative des volumes de matières produites à un rythme qui va au-delà de la capacité de traitement et dont l'objectif principal est de capter la richesse intangible (pécuniaire) rendue possible par la non internalisation de nombreuses externalités, incluant, sans s'y limiter, l'enfouissement pèle mèle éventuel proposé par l'initiatrice.

En résumé, les sites d'enfouissement représentent des services essentiels à la matérialisation des iniquités sociales ainsi qu'à la surexploitation des ressources limitées, ce qui, jusqu'à présent a rendu possible et "socialement acceptable" la poursuite de nombreuses productions matérielles non essentielles et de services sous-optimaux.

Sous l'angle de l'équité intergénérationnelle, le constat est que la phase impliquant la décontamination éventuelle des sites d'enfouissement a été omise dans l'analyse d'impact déposé par l'initiatrice. Elle se doit d'être précisée à l'étape de conception du projet, car les ressources nécessaires à sa mise en œuvre seront inévitablement de plus en plus rares et de plus en plus difficiles à concrétiser dans le temps vu l'inévitable matérialisation des rendements marginaux décroissants.

Caractériser la matrice de contaminant, excaver un volume équivalent à une nouvelle cellule, procéder à la ségrégation des matières suivie du traitement des sols contaminés excavé représente une opportunité de parfaire nos connaissances, ce qui nous permettrait d'internaliser le coût réel de l'enfouissement et d'accélérer la mise en œuvre des différentes mesures de réduction à la source afin de concrétiser la hiérarchie des 3RV.

Historiquement, le constat est que l'application de la hiérarchie des 3RV constitue une velléité. Vu la présence des sites d'enfouissement, les ressources humaines ne sont pas mobilisées afin de prioriser la non-production de détritux éventuel ainsi que la limitation de la consommation d'énergie. Je vous rappelle qu'un déchet non produit est exempt de gestion intergénérationnelle.

De plus, le bien non produit (qui serait autrement destiné à devenir un résidu ultime) est exempt d'impact cumulatif lié à la mise en disponibilité de l'énergie ainsi qu'à l'extraction des matières premières.

Comme proposé par l'initiatrice, chercher à appliquer des solutions à moindre coût monétaire apparent (enfouir des détritux pêle-mêle, torcher et/ou valoriser du biogaz issu d'une gestion sous-optimale projeté) sont susceptibles de rendre très difficile l'atteinte de nos objectifs de décarbonation tout en perpétuant inutilement la production ainsi que la mise en marché d'objets et/ou de matières difficilement traitable dont leurs durées de vie utile n'est pas optimales et dont l'utilité sociale est faible.

Ici, un enjeu lié à la structuration des comportements de conception, de production ainsi que de consommation induit indirectement par l'omniprésence des services d'enfouissement est soulevée.

Dans les faits, les cellules d'enfouissement ne sont que des dispositifs de confinement temporaire. Bien que suite au recouvrement final la réglementation actuelle les considère " définitifs ", l'augmentation du volume de déchets enfouis ne fait qu'augmenter les risques qui seront alors transférés aux générations subséquentes.

Le fait que les différents résidus ultimes soient actuellement mélangés sans égard à leurs compositions représente un risque que les cellules d'enfouissement constituent un amalgame de matières dont les impacts et effets sont dans les faits partiellement connus à ce jour.

Une ségrégation des matières convenablement caractérisée (sans égard à leurs valeurs pécuniaire sur le marché) permettrait d'éviter une éventuelle complexification du traitement projeté tout en assurant l'affichage d'un coût plus réaliste de nos actes de production collectifs.

La détermination du coût réel de décontamination et de valorisation des matières présente dans un site d'enfouissement est un préalable à la prise de décisions collectives éclairées. Sans cette information, il est peu probable qu'une communauté soit en mesure de comparer les différentes solutions de substitution lors de la conception /production et/ou de l'achat de détritux en devenir.

Avec les connaissances actuelles, en fonction de notre expérience, de l'analyse de nos choix de gestion collectif, quel est le coût réel lié à l'acte d'enfouissement comparé aux solutions de rechange incluant l'abstinence de production de détritux ?

Vu l'avancement croissant des connaissances scientifiques couplé au cumul de l'expérience

passée lié à ce mode de gestion par confinement technique, il est plus que nécessaire d'être transparent par rapport à la divulgation des différents risques associés à l'accumulation de quantité importante de détritux à même un site d'enfouissement et/ou de confinement et de procéder à leurs caractérisations adéquates.

L'ensemble des molécules présente à même les détritux, sans égard à leurs valeurs d'échange et/ou à leur coût de traitement actuel se doivent d'être divulgué de façon transparente à l'ensemble des parties prenantes, car le fardeau de traitement projeté est susceptible de s'avérer plus complexe et coûteux que la production originelle du détritux en devenir.

Ici, l'hypothèse est que la déclaration historique de l'analyse des retombées économiques attribuable aux différents projets de production et de traitement des ressources mises en marché et ultimement, des déchets générés sur l'ensemble de leurs cycles de vie n'est pas représentative des faits. Les profits du passé et ceux à venir sont tributaires de la non-intérialisation de l'ensemble des coûts liés aux passifs environnementaux.

J'invite alors le BAPE à la réalisation d'une analyse du projet qui est représentative d'une échelle temporelle raisonnable, c'est à dire équivalente à la durée de vie des différentes molécules enfouies ainsi que des infrastructures de confinement en question.

Pour ce projet, la modélisation et l'analyse de la dispersion des contaminants dans l'atmosphère ainsi que des substances présentes dans les eaux de lixiviation couvrent-elle l'ensemble des contaminants factuellement émis par le projet et susceptible d'être présent dans la matrice de détritux, incluant la prise en considération exhaustive des molécules réglementée , émergente, nouvelles, inconnu et/ou non règlementé ?

L'étude d'impact couvre-t-elle l'ensemble des effets positifs et négatifs sur la faune, la flore et la santé humaine ?

La justification du projet est remise en question car ce projet est justifié par une surestimation des besoins d'enfouissement projeté alors que l'application active de la hiérarchie des 3rv en amont du projet permettrait de prolonger significativement la durée de vie du site déjà autorisé.

De plus, les différentes solutions de rechange, dont, entre-autres, la valorisation in situ des détritux présents dans le site archéologique d'enfouissement adjacent au projet combiné à la limitation de l'étendue du projet de gestion des matières aux zones déjà impactées permettrait de faciliter la concrétisation de l'intérialisation de l'ensemble des coûts réels attribuables à l'enfouissement, d'éviter les milieux humides en plus de nous offrir une opportunité de mise en valeur d'un site archéologique tout en libérant le volume nécessaire à une éventuelle gestion optimisée des ressources.

Alexandre Richard